



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 28 février 2020

L'an deux mil vingt,

Le vingt-huit février, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

Étaient présents : Mrs Bellali, Legrand, Mathieu, Resende Marquès, Torchét, Prattico et Mmes Deseine, Guigard et Tcherkès

Absents excusés : Mme Cousin (pouvoir à Mme Deseine)

Secrétaire de séance : Mme Deseine

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité :

⇒ **ADOpte** l'avant-projet de « *extension du cimetière communal* », pour un montant de 45243 euros HT soit 54 291 euros toute taxe comprise (TTC) et **DÉCIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2020 ;

⇒ **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT :	INVESTISSEMENT :
RECETTES 2019	484 194,04 €	155 679,56 €
DÉPENSES 2019	- 330 052,53 €	- 195 999,50 €
Résultat 2019	154 141,51 €	- 40 319,94 €
Résultat reporté	264 955,94 €	419 131,75 €
Résultat cumulé	419 097,45 €	378 811,81 €
Restes à Réaliser DÉPENSES	-	5 024,00 €
Restes à Réaliser RECETTES		- €
Total		373 787,81 €

⇒ **APPROUVE** le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

⇒ **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire :	
▪ <u>Déficit antérieur</u>	
▪ <u>Excédent antérieur reporté</u>	264 955,94 €
▪ <u>Virement à la section d'investissement</u>	
Résultat de l'exercice – Excédent	154 141,51 €
Excédent au 31/12/2019	419 097,45 €
<u>Affectation obligatoire</u>	
○ A l'apurement du déficit	-
○ A l'exécution du virement à l'investissement article 1068	-
SOLDE DISPONIBLE	419 097,45 €
○ Affectation complémentaire en réserves article 1068	106 616,19 €
○ Affectation à l'excédent reporté	312 481,26 €

⇒ **VOTE** le budget primitif de l'exercice 2020, équilibré en recettes et en dépenses aux sommes de :

FONCTIONNEMENT	695 200 €
INVESTISSEMENT	694 816 €
TOTAL	1 390 016 €

⇒ **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association ASLAB.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à Auffreville-Brasseuil, le 2 mars 2020,

Le Maire,
Serge ANCELOT

